

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE



Ville de
Muret

1. Nom et Adresse : Ville de Muret – 27 rue Castelvieux – 31605 Muret Cedex
2. Pouvoir Adjudicateur : Monsieur le Maire
3. Type de procédure : Procédure adaptée – articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique
4. Objet du marché : **MP202206 – Marché d'Etude de faisabilité pour l'aménagement du quartier de la gare**
5. Les variantes libres ne sont pas autorisées
6. Lieu d'exécution : 31600 MURET
7. Critères de jugement des offres :
 - Prix des prestations 60 %
 - Valeur technique 40 %
8. Retrait du DCE sur le profil acheteur : <https://marches.agglo-muretain.fr>
9. Service auprès duquel les Candidatures et les Offres doivent être envoyées : Envoi par voie électronique uniquement sur <https://marches.agglo-muretain.fr>
10. Date prévisionnelle de notification : MARS 2022
11. Conditions relatives au marché : les candidatures et offres seront entièrement rédigées en langue française.
12. Conditions relatives aux garanties et cautionnement : Aucune retenue de garantie ne sera appliquée.
13. Modalités essentielles de financement et de paiement : Financement sur les fonds propres de la Ville. Paiement dans le délai légal de 30 jours par mandats administratifs.
14. Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Toulouse – 68, rue Raymond IV – BP 7007 – 31068 Toulouse Cedex 07 – Tél 05.62.73.57.57 – Fax 05.62.73.57.40 – mail : greffe.ta-toulouse@juradm.fr – web : www.ta-toulouse.juradm.fr.
15. Renseignements administratifs et techniques : <https://marches.agglo-muretain.fr>
16. Date limite de réception des offres : **Vendredi 11 février 2022 à 12 H 00**
17. Délai de Validité des offres : 90 jours
18. Date d'envoi du présent avis à la publication : Mardi 25 janvier 2022